



# 30ième TOURNOI INTER QUARTIERS

## Rendez vous le Lundi 1er Mai 2017 à 9H30

### TOURNOI « JUNIOR »

Pour le CHATON FOOTBALLEUR, le 1<sup>er</sup> MAI, c'est la fête du Sport et de l'Amitié, dans un esprit convivial et de détente sportive où tout le monde peut s'amuser.

Pour cela

- *Le tournoi ne sera pas primé mais les tenues fantaisies sont conseillées*
- *Ce tournoi est réservé aux enfants nés entre le 1er janvier 2005 et le 31 décembre 2002 accompagné d'un adulte de plus de 30 ans*
- *La présence minimum d'une jeune fille du même âge et de cet adulte par équipe sera obligatoire durant toute la durée des matchs*

Les inscriptions seront à remettre uniquement en main propre à un responsable au stade en semaine le soir de 19h à 20h, et les week-ends (jours de matchs) de 14h à 17h

**Date limite (tirage) Vendredi 28 Avril 2017 à 19h00**

**Rappel : Aucune inscription ne sera prise le jour du Tournoi**

### **Chaussures sans crampons (type stabilisé accepté)**

*Participation aux frais -> 6 Euros par équipe*

**Règlement**  Règles d'un tournoi de sixte. *Tacles et contacts interdits*

**NOM de L'EQUIPE :** .....

**NOM de L'ADULTE DE L'EQUIPE, TELEPHONE et EMAIL :** .....

(Feuille à remplir et à remettre au stade aux dates d'inscriptions accompagnée du règlement financier)

Nom	Prénom	Age

**Nombre de filles inscrites : .....**

Pour plus de renseignements par mail à [chaton-foot@lrafoot.org](mailto:chaton-foot@lrafoot.org) ou par téléphone au 06 81 99 54 70 à Fabien (à partir de 18h s'il vous plaît).

Seules les équipes seront engagées : après avoir rempli le tableau ci-dessus, payer les droits de participation, et signature du responsable de l'équipe ayant pris connaissance du règlement du tournoi au verso de cette feuille d'inscription.

L'inscription de l'équipe au tournoi vaut acceptation du présent règlement par l'ensemble des membres inscrits de l'équipe.

En apposant sa signature le responsable de l'équipe certifie avoir communiqué le contenu dudit règlement aux membres inscrits de son équipe.

**Date :**

**Nom et signature du responsable de l'équipe :**



N° affiliation : 534255  
SIRET : 424 687 671 00018

# CHATON FOOTBALLEUR ESTRABLIN

Espace sportif Pierre Lacroix  
169 Allée des Sports  
38780 Estrablin

Tél : 04 74 58 06 66

Courriel : [chaton-foot@lrafoot.org](mailto:chaton-foot@lrafoot.org)

Site : <http://cfestrablin.footeo.com>

## REGLEMENT TOURNOI INTER QUARTIERS DU 1<sup>ER</sup> MAI

### Article 1 – Modalités du tournoi

Le Chaton Footballeur organise le 1<sup>er</sup> mai, un tournoi de sixte « JUNIOR » non primé qui aura lieu à partir de 9H30 au stade du complexe sportif Pierre Lacroix, 169 Allée des sports à Estrablin. Le tournoi est dit « open » donc ouvert à tous, licenciés ou non.

Les équipes sont composées : - **5 enfants dont au moins une fille nés entre le 1er janvier 2002 et le 31 décembre 2005 et d'un adulte de plus de 30 ans**

- d'un gardien de but, de 5 joueurs de champ et le cas échéant de remplaçants avec un nombre maximum de 9 joueurs au total.

Tout transfert de joueurs d'une équipe à une autre est interdit. Seuls les gardiens pourront officier dans plusieurs équipes et uniquement en tant que gardien.

Seuls les joueurs figurant sur la fiche d'inscription pourront prendre part au tournoi. Le remplacement d'un joueur pourra se faire à tout moment du match. Chaque joueur d'une même équipe devra porter un maillot de couleur identique.

Les équipes devront se présenter trente minutes avant le début du tournoi à la table de marque.

### Article 2 – Responsabilités :

Chaque responsable d'équipe veillera à la bonne tenue, du respect et de la discipline de sa délégation en toute circonstance. Le Chaton Footballeur se réserve le droit d'exclure une équipe du tournoi en cas de mauvaises conduites d'un ou de plusieurs de ses membres. A ce titre les frais de participation ne seront pas restitués.

Le Chaton Footballeur, organisateur du tournoi, décline toutes responsabilités en ce qui concerne les accidents corporels et matériels ainsi que les risques de vol, dégradations ou tout autre incident pouvant survenir aux joueurs(euses) du fait de leur participation au tournoi. Chaque joueur(euse) doit, à ce titre, être assuré(e) (assurance personnelle).

### Article 3 – Annulation du tournoi

Les organisateurs se réservent le droit, à tout moment, d'annuler le tournoi en cas d'inscription insuffisantes d'équipes, de conditions météorologiques défavorables ou pour toutes autres raisons. Les organisateurs préviendront alors le responsable de chaque équipe inscrite et les frais de participation lui seront restitués.

### Article 4 – Inscription des équipes

L'engagement des équipes est composé de la fiche d'inscription dûment remplie et du paiement des les frais de participation (6€ par équipe). L'engagement de l'équipe ne sera effectif qu'à réception dans le délai fixé du dossier d'engagement complet. L'inscription de l'équipe au tournoi vaut acceptation du présent règlement par l'ensemble des membres de l'équipe.

En cas de forfait d'une équipe, les frais de participation restent acquis au Chaton Footballeur.

### Article 5 – Organisation des matchs

Les matchs se dérouleront sur des terrains en herbe. Les équipes seront réparties, par tirage au sort, en poules. La durée des matchs est de 1 fois 10 minutes.

Le classement s'effectue comme suit : Match gagné : 3 points / Match nul : 2 points / Match perdu : 1 point / forfait : 0 point. Les 2 premiers de chaque poule accèdent aux phases finales du grand tournoi (match à élimination directe), les autres accèdent au petit tournoi (match à élimination directe). En cas d'égalité de point à l'issue des matchs de poule, les équipes seront départagées comme suit : résultat ayant opposé les deux équipes concernées, meilleure différence de but, meilleure attaque, meilleure défense. A partir des phases finales, en cas d'égalité à la fin du match, les équipes seront départagées par une série de 3 tirs au but tirés par les féminines et vétéran. Si il y a égalité, la série continue, un tir par un tir, jusqu'à ce qu'il y ait un vainqueur.

### Article 6 – Règles du jeu

Les rencontres sont dirigées par des arbitres bénévoles. Les **chaussures à crampons vissés ou moulées sont interdites**, les stabilisés sont tolérés. Le port de protège tibias est recommandé. Tous les coups francs sont directs. Sur coup franc, sortie de but, tout joueur adverse devra se trouver à 5 mètres au moins du ballon. Les touches se font à la main. - les équipes feront un tirage au sort avec l'arbitre pour définir l'équipe engageant le coup d'envoi du match. Toutefois, en cas de faute grave contraire à l'esprit de cette journée, l'équipe à laquelle appartient le joueur fautif pourra être exclue du tournoi. En cas de fraude ou de bagarre d'une équipe, celle-ci sera exclue du tournoi. Les frais de participation ne seront pas restitués.

**Article 7 – Litige** Tout litige non prévu par le présent règlement sera tranché par les organisateurs, seuls compétents. Les décisions sont sans appel.